

Concept communal Senior+ de la Commune Le Flon



Porsel, août 2023

Administration communale Le Flon
Route de Moudon 19b
1699 Porsel
021 907 12 11

commune@leflon.ch

Table des matières

1. Introduction	3
2. Cadre légal	5
3. Domaines d'intervention	6
3.1 Soutien général à la politique de vieillissement	6
3.2 Domaine du travail et garantir les moyens d'existence	7
3.3 Domaine du développement personnel	8
3.4 Domaine de la vie associative et communautaire	10
3.5 Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services	12
3.6 Domaine soin et accompagnement social à la personne fragilisée	13
3.7 Domaine de l'information et de la communication	15
4. Conclusion	16
5. Signatures	17
6. Sources	18
7. Annexe : résultats par commune questionnaire Seniors+ Veveyse, commune Le Flon	18

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes

1. Introduction

Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans devrait doubler d'ici 2035. C'est un enjeu majeur pour notre société. C'est pourquoi, selon le concept Senior+, l'État de Fribourg a émis les principes de la politique cantonale relative aux seniors. Les trois objectifs principaux visent à : l'intégration des Seniors dans la société, leur autonomie ainsi que la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences. La vision sociétale proposée vers laquelle tend la politique du canton :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• <i>Les seniors évoluent dans un environnement qui favorise leur autonomie et respecte leur dignité</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• <i>La société perçoit le vieillissement comme un processus naturel qui contribue à son enrichissement</i> |

Les districts et les communes se voient confier de nouvelles responsabilités et compétences dans le déploiement du concept Senior+. La Loi sur les Seniors (LSen) de 2016 stipule que les communes disposent de 5 ans pour l'élaboration des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors, jusqu'au 1^{er} juillet 2021. Fin 2021, un délai supplémentaire a été demandé par les communes de la Veveyse. Le canton de Fribourg a accepté de le prolonger jusqu'en 2023.

Toutefois, la Commune Le Flon a décidé, début 2022, de démarrer ses réflexions et de poser les jalons du concept communal en faveur des seniors. Une commission « Seniors » intergénérationnelle et multiculturelle, composée de 7 citoyens et de la Conseillère communale en charge du dicastère santé-social a été constituée pour l'élaboration d'un concept et sa mise en œuvre. Le but du concept est de déterminer dans différents domaines d'intervention les offres déjà existantes et les différents secteurs qui nécessitent une amélioration afin de s'adapter aux besoins et attentes des aînés de la commune. Il tient compte des résultats par commune du questionnaire adressé aux personnes de 65 ans et plus par la commission Senior+ du district de la Veveyse. Les priorités sont validées par la communauté lors du 1^{er} café Seniors du mois d'avril 2023.

Le concept communal en faveur des personnes âgées de la Commune Le Flon vise à :

- Favoriser l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile
- Indépendamment de la culture ou de la religion, faciliter la participation et l'intégration des aînés à la vie communale
- Favoriser les liens et les projets intergénérationnels en valorisant les compétences de chacun
- Assurer une accessibilité aux infrastructures et locaux communaux
- Promouvoir les offres culturelles, sportives, associatives et de communication selon les besoins
- Mettre en place un système d'accompagnement selon les besoins

Buts de la commission Seniors le Flon :

- Promouvoir la cohésion sociale de la commune et favoriser le vivre-ensemble

- Répertorier les ressources communales et régionales des seniors et les transmettre
- Faire émerger les besoins des seniors et donner des réponses adaptées au niveau communal
- Développer des projets en lien avec le concept Senior+ en fonction des besoins et du budget

Pour maintenir l'intérêt à long terme autour de la thématique de la politique de vieillesse, il s'agira de pérenniser la commission « Seniors Le Flon », source de propositions pour le conseil communal et de solliciter, impliquer la population dans son ensemble pour un projet rassembleur, favorisant la compréhension et la solidarité entre les générations.

2. Cadre légal

La constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 mentionne la nécessité de développer une politique en faveur de la personne âgée. Les articles suivants posent le cadre du développement et la mise en œuvre de la politique dans le canton.

- Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité (art. 35 Cst) ;
- L'État et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations (art. 62 Cst) ;
- L'État s'emploie à la promotion de la santé et veille à ce que toute personne ait accès à des soins de qualité égale (art. 68 Cst).

La Loi sur les Seniors (LSen), la Loi sur les Prestations Médico-Sociales (LPMS), la Loi sur l'Indemnité Forfaitaire (LIF), ainsi qu'un programme cantonal multisectoriel constituent le cadre général posé par le projet Senior+.

3. Domaines d'intervention

3.1 Soutien général à la politique de vieillissement

- Comment maintenir à long terme l'intérêt autour de cette thématique ?
- Comment favoriser une dynamique participative ?

Ce qui se fait déjà :

- Une commission Seniors en place dans la commune depuis 2022
- Représentation d'au moins 2 membres de plus de 60 ans à la commission Seniors
- Concept communal Senior+ en faveur des personnes âgées de la Commune Le Flon
- Répertoire régulièrement et mettre à jour les différentes ressources communales et régionales liées aux seniors sur le site internet et le bulletin communal « Au fil du Flon » et les flyers des ressources locales et régionales
- Présence de la personne responsable du dicastère santé-social à la commission Senior+ du district de la Veveyse

Projets envisagés :

- Favoriser la participation des seniors en organisant un café Seniors 1 à 2x l'an afin de faire émerger les besoins exprimés par ces derniers pour des projets adaptés aux besoins, en tenant compte des ressources et des compétences
- Mettre en place les projets AVEC la communauté
- Proposer une aide au déplacement, selon les besoins, pour les assemblées communales
- Ajouter l'agenda des cafés Seniors dans l'agenda des manifestations communales
- Favoriser et soutenir l'engagement des seniors dans la vie politique et les commissions communales



Café Seniors Le Flon 20.04.2023

3.2 Domaine du travail et garantie des moyens d'existence

- Y a-t-il des besoins particuliers qui méritent une réponse communale ?
- Peut-on réduire quelque peu les inégalités sociales ?
- Peut-on favoriser l'employabilité des personnes de 50 ans et plus au niveau de la commune ?

Le domaine du travail n'est pas en soi une compétence communale, mais dans sa stratégie en matière de politique de la vieillesse, le conseil fédéral a inclus le domaine du travail sur lequel il est nécessaire d'agir, en précisant que le parcours professionnel des plus de 50 ans détermine leur état de santé plus tard.

Ce qui se fait déjà :

- Les habitants peuvent s'informer auprès du personnel communal sur les prestations sociales disponibles : prestations complémentaires, aide à l'assurance maladie, allocation pour impotent, indemnités forfaitaires, agence AVS, chômage...
- Maintien de la formation continue du personnel communal en lien avec les assurances sociales
- Procédure d'engagement qui favorise les postulants locaux à compétences égales (particulièrement les chômeurs ou personnes bénéficiant de l'aide sociale) dans les différents services (administration, édilité, conciergerie, parascolaire)
- Rabais pour les transports TPF et CFF pour les moins de 20 ans et les retraités selon l'offre communale budgétisée
- Vente de cartes journalières dégriffées (01.01.2024)

Projets envisagés :

- Demande de rabais par le biais d'une subvention (si possible cantonale) pour le repas à la table conviviale du restaurant de la Fleur de Lys
- Réflexion pour une subvention communale pour l'élimination des déchets d'incontinence (avec ordonnance médicale)
- Dans le but de favoriser l'intergénérationnel, réflexion sur la mise en place de différents services (activités parascolaires pouvant être réalisées avec les seniors ou autre)

3.3 Domaine du développement personnel

- Dans notre commune existe-t-il une offre d'activités ou de formations permettant aux seniors de maintenir leurs capacités physiques et psychiques ?

Ce qui se fait déjà : (liste non exhaustive)

Activités physiques :

- Gym douce Seniors : mardi 9h30, salle de gym de Porsel (1h), Mme Corinne Dupas : 079 741 57 56
- Gym douce Pilates : mardi 19h30, abri PC à Bouloz (1h), Mme Corinne Dupas : 079 741 57 56
- Groupe de marcheurs (vélos et raquettes) de la Vallée du Flon : lundi 9h30, lieu selon organisation, M. Laurent Dénervaud : 079 258 20 87
- Parcours pédestre « Sentier du Héron » à Pont
- Parcours Vita, sur la route de Porsel à Fiaugères
- Activités selon propositions des différents acteurs régionaux

Offres culturelles, de loisirs, de solidarité :

- Lotos des sociétés locales, le vendredi soir, salle polyvalente de Porsel, selon le programme de l'Union des Sociétés Porsel (USP)
- Jeux de cartes au restaurant de la Fleur de Lys à Porsel: mardi 14-17h, Mme Wampfler Marie-Jeanne, Porsel : 079 283 83 15
- Repas des aînés 1x l'an (groupement des dames)
- Soirée de St-Nicolas début décembre (groupement des dames et société de jeunesse)
- Soupe de Carême le Vendredi saint (groupement des dames et groupe missionnaire)
- Fenêtres de l'Avent (conseil de communauté), plusieurs soirées courant décembre
- Théâtre de la jeunesse (société de jeunesse) invitation aux seniors
- Chants du 1er mai (société de jeunesse)
- Soirée villageoise (société de jeunesse)
- Marché annuel de la Vallée du Flon : groupement développement de la vallée du Flon (GDVF) 1x par an à Porsel durant le week-end du Jeûne fédéral
- Boîtes à livres dans les trois villages (GDVF)
- Concerts annuels de la fanfare de Porsel et du chœur mixte Porsel
- Trophée de la vallée du Flon (club sportif vallée du Flon, CSVF)
- Les retraités de la Veveyse : Christiane Perroud, Chemin de la Fin-du-Clos, 1616 Attalens : 021 947 41 10 : perroud-sa@bluewin.ch : rencontres, sorties selon leur programme
- Pro Senectute : offre locale de cours et activités dans le canton de Fribourg : 026 347 12 40 info@fr.prosenectute.ch
- Autres activités selon propositions des différents acteurs régionaux

Multiplés et diverses manifestations des sociétés locales tout au long de l'année selon le programme établi par l'union des sociétés de Porsel (USP).

Divers prestataires privés installés dans la commune offrent des services : art thérapie, coaching, nutrition, aquagym, ... Leurs cartes de visite sont disponibles au bureau communal.

Projets envisagés :

- Développer diverses formations et activités selon les besoins énoncés pour
 - Lutter contre la fracture numérique
 - Rester mobile et indépendant
 - Éviter l'isolement

3.4 Domaine de la vie associative et communautaire

- Dans notre commune, favorisons-nous la solidarité et les échanges entre les générations et la vie communautaire ?

Ce qui se fait déjà :

- Accueil des nouveaux habitants par le conseil communal, présentation des conseillers et des dicastères, du personnel administratif ainsi que des sociétés et autres groupements locaux
- Visite à domicile des nonagénaires par les autorités communales
- Boîte à idées mise en place au bureau communal, recherche de bénévoles
- Toutes les activités développées par les sociétés et groupements (voir point 3.3)
- Intégration des bénévoles aux camps scolaires

Sociétés culturelles :

- Chœur mixte Porsel
- Fanfare de Porsel
- Société de jeunesse de Porsel

Sociétés sportives :

- Société de Tir de Porsel
- Ski club de Bouloz
- FC le Crêt-Porsel-St-Martin (FC-CPS)
- Club sportif Vallée du Flon (CSVF)

Vie communautaire :

- Groupe développement Vallée du Flon (GDVF)
- Union des sociétés de Porsel (USP)
- Groupement des dames
- Groupe des Samaritains, section samaritain Haute-Veveyse Glâne-Sud
- Atelier de jeux Les Koalas (enfants âge préscolaire)
- Groupe amitié
- Groupe missionnaire
- Vie montante

Locaux mis à disposition pour les activités :

- Salle paroissiale
- Abri PC de Bouloz
- Abri PC de Pont (local de jeunesse)
- Salle polyvalente de Porsel
- Salle des sociétés à l'école
- Salle du restaurant communal de la Fleur de Lys

Projets envisagés :

- Développer une table conviviale intergénérationnelle au restaurant de la Fleur de Lys

- Proposer aux sociétés d'organiser le transport des seniors si nécessaire et sur demande lors des différentes manifestations qu'elles organisent
- Développer des synergies intergénérationnelles avec les sociétés
- Développer un projet avec le cercle scolaire suivant les besoins

3.5 Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services

- Est-ce que dans notre commune les bâtiments publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ?
- La mobilité est-elle adaptée aux besoins des seniors ?
- La commune dispose-t-elle de suffisamment de bancs afin de favoriser l'activité de marche ?
- Est-ce que l'accès aux services qui répondent aux besoins des seniors est assuré dans notre commune (repas à domicile - logements adaptés - blanchisserie ..) ?

Ce qui se fait déjà :

- Nouvelle administration communale, conçue selon les normes en vigueur
- Rampe d'accès intérieure au restaurant communal (Fleur de Lys) mise en place et rampe d'accès extérieur
- Adaptation des WC du restaurant communal pour personnes à mobilité réduite
- Éclairage public aux lieux stratégiques
- Lignes de bus TPF
- Notre commune compte plusieurs commerces et artisans : épicerie, laiterie fromagerie, restaurant, salons de coiffure, garages, menuiserie, fiduciaire...
- Espace pique-nique convivial et places de jeux dans les 3 villages

Projets envisagés

- Proposer aux sociétés d'organiser le transport des seniors si nécessaire et sur demande lors des différentes manifestations qu'elles organisent
- Repas à domicile : projet en cours avec le restaurant communal de la Fleur de Lys
- Bancs publics à développer selon les demandes du café Seniors du 20.04.2023
- Réflexion pour la récolte des déchets ménagers, si besoin et sur demande
- Recherche de bénévoles pour projets adaptés (déchetterie, repas à domicile, ...)

3.6 Domaine soin et accompagnement social à la personne fragilisée

- La commune dispose-t-elle de prestations sociales favorisant le maintien à domicile des seniors ?
- La commune peut-elle compter sur des bénévoles dans le domaine de l'accompagnement social ?

Pour une relation de proximité, le secrétariat communal est le premier contact des seniors dans leurs recherches d'informations, d'aide ou de soutien à domicile. N'hésitez pas à le contacter si besoin : administration communale 021 907 12 11 / commune@leflon.ch

Médical :

- Médecins traitants
- Dès juin 2023, nouveau numéro pour la garde médicale de tous les districts du canton de Fribourg : 0800 170 171
- Médecin de garde Veveyse et Glâne, 7/7 de 8h-18h : 0848 09 09 09
- Centre médical de la Veveyse, consultation pour les petites urgences, ouvert la semaine de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 : 021 948 28 28
- Medhome, (Médecins à domicile), dès 8 ans, 7/7 de 7h15 à 20h (7h15-17h45 le week-end) : 026 6 700 700
- Permanence psychiatrique cantonale : 026 308 08 08
- Pharmacies de garde du canton de Fribourg : infos au 0900 146 146

Santé-social et aide administrative :

- Réseau Santé Social de la Veveyse (RSSV) : diverses tâches au service de la population, service de coordination des besoins, soins à domicile et service des curatelles : 021 948 61 61
- Service Social Haute Veveyse : 026 918 61 43
- Infirmière indépendante à Pont, Mme Marie-José Eltschinger : 079 302 06 54
- Pro Senectute offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le canton : 026 347 12 40 / info@fr.prosenectute.ch
- Ligues de santé du canton de Fribourg (ligue diabète, ligue pulmonaire, ligue contre le cancer) : 026 426 02 66
- Équipe mobile des soins palliatifs Voltigo, Fribourg : 026 425 54 66
- Association VALM : Veiller, Accompagner Là et Maintenant : soutien et accompagnement aux personnes gravement malades, aux personnes en fin de vie, ainsi qu'à leur entourage, Givisiez : 026 436 46 60

Proche aidant :

- L'indemnité forfaitaire est une aide financière octroyée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile : s'adresser au RSSV : 021 948 61 61

Sécurité :

- Montre-alarme : différents prestataires disponibles : Secutel, Croix-Rouge... (liste non exhaustive)

Prestataires pour les Moyens auxiliaires : (améliorant la mobilité, l'autonomie et le maintien à domicile)

- Pro Senectute Fribourg : 026 347 12 48
- Santé Confort, rte de Palézieux 1, Oron-la-Ville : 021 907 22 24 : info@santeconfort.ch
- Orthopédie Riedo Bulle : 026 912 11 10
- Croix Rouge Fribourg : 026 347 39 40

Aide au transport :

- Passe-Partout Veveyse : 021 948 11 00
- Transports du cœur : 079 332 09 27
- Service de transport de la Croix-Rouge : 026 347 39 40
- Handicap transport Mézières FR, 7/7, 24/24 : 079 527 98 70, m.domingues1684@gmail.com

Repas à domicile : Services à proximité

- Café de la Croix Fédérale, Le Crêt : 026 918 51 42
- La Chenille Gourmande à Oron, traiteur : 021 907 71 52

Accueil de jour, court et long séjour :

- Foyer de jour Le Relais, Maison St-Joseph, Châtel-St-Denis : 021 948 16 52
- Foyer de jour La famille au Jardin, Marsens : 026 566 71 64, St-Ursen : 026 321 20 13
- Court séjour: Home Le Châtelet à Attalens et Maison St-Joseph à Châtel-St-Denis
- EMS de la Veveyse : Home Le Châtelet à Attalens et Maison St-Joseph à Châtel-St-Denis

Aide caritative :

- Pro Senectute : 026 347 12 40
- Fondation pour l'aide familiale : M. Jean-François Vuichard, président : 079 436 76 50
- Pro Infirmis Fribourg : 058 775 30 00
- Caritas Veveyse : 079 780 89 90
- Cartons du cœur Veveyse : 079 178 45 25
- Service d'entraide Veveyse : 021 948 98 68 (service bénévole de soutien aux personnes, courses-déchetterie-petites aides...)
- CommiService : 079 483 37 56 (service livraison à domicile des commissions aux personnes âgées du district, à mobilité réduite et momentanément aux personnes âgées avec impossibilité de déplacement)

Ce qui se fait déjà dans la commune :

- Groupe Amitié : visites à domicile, hôpital, EMS
- Communion à domicile, s'adresser à M. l'Abbé Florent Koumako : 078 676 62 09
- Appel téléphonique aux Seniors lors de la pandémie

Projets envisagés :

- Repas à domicile avec la collaboration du restaurant de La Fleur de Lys
- Réflexion sur le plan canicule
- Recherche de bénévoles pour projets adaptés (balades, activités, jeux, cours...)

3.7 Domaine de l'information et de la communication

- Des informations utiles aux seniors sont-elles disponibles et facilement accessibles dans notre commune sous la forme écrite et numérique ?

Ce qui se fait déjà :

- Bulletin d'informations de la commune Le Flon
- Site internet de la commune
- Bulletin paroissial
- Journaux régionaux « Le Messenger », La Gruyère, La Liberté

Projets envisagés :

- Pérenniser et organiser le café Seniors 1 à 2x par an
- Créer un feuillet détachable des numéros et adresses utiles dans le bulletin communal
- Proposer une rubrique « Seniors » dans chaque bulletin communal
- Développer une page « info Seniors » sur le site internet de la commune



Café Seniors Le Flon 20.04.2023

4. Conclusion

Ce concept est un guide, une source d'inspiration et de réflexion pour le développement de projets adaptés aux besoins actuels et futurs des seniors de notre commune.

Basé sur le concept cantonal, il a été élaboré en fonction des ressources locales identifiées et de celles faisant défaut ou susceptibles d'être améliorées. Il sera amené à évoluer afin de s'adapter aux nouveaux besoins, aux innovations et aux changements de génération.

Les seniors de nos trois villages étant les experts de leurs besoins et de leurs compétences, leur participation est essentielle pour implanter et faire vivre de façon pérenne les différents projets.

Développer le vivre ensemble intergénérationnel reste au cœur de nos réflexions et des actions à mettre en place pour tendre à une communauté encore plus solidaire.

L'avancement et le développement des projets seront régulièrement présentés et communiqués.

5. Signatures

Pour le groupe de travail du Concept Communal Senior+ Le Flon et sa réalisation

Déléguée au projet et Présidente de la Commission Seniors Le Flon
Bongard Christine

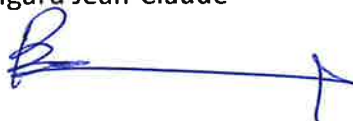


Membre de la Commission Seniors Le Flon
Monney Françoise



Pour la Commune Le Flon

Le syndic
Bongard Jean-Claude



La responsable du dicastère santé-social
Dougoud Claudia



La secrétaire communale
Da Costa Francine



Porsel, 22 août 2023



6. Sources

Concept communal « Seniors+ » des communes de Ferpicloz et Le Mouret :

https://le-mouret.ch/fileadmin/user_upload/public/Sante_social_et_curatelles/Concept_senior/Senior__concept2.pdf

Concept Senior+ :

<https://www.fr.ch/sites/default/files/2021-11/concept-senior%2B.docx>

Constitution canton de Fribourg :

https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/10.1

Logo de la Commission Seniors Le Flon, créé par Lally Dévaud, membre

Loi sur les prestations médico-sociales :

https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/820.2

Loi sur les Seniors :

https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/10.3

Loi sur l'indemnité forfaitaire :

https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/830.1

Photos du café Seniors Le Flon, 20.04.2023, avec autorisation des participants

Politique de la vieillesse Ville de Bulle :

https://www.bulle.ch/docn/3010423/Concept_communal_en_faveur_des_seniors.pdf

Rapport à l'attention des communes du district de la Veveyse, résultat de l'enquête par questionnaire pour la Commune Le Flon, Mélissa Schmid, Pro Senectute Fribourg, 09.06.2022

Rapport de la commission Seniors Belmont-Broye :

https://www.belmont-broye.ch/fileadmin/user_upload/Documents/BelmontBroye/WWW/Editors/sante-social/210119_Rapport_commission_Seniors.pdf

Service de la statistique Fribourg :

<https://www.fr.ch/sites/default/files/2022-03/principaux-resultats--wichtigste-resultate.pdf>

7. Annexe : résultats par commune questionnaire Seniors+ Veveyse, commune Le Flon

Ce document est disponible sur le site de la commune : commune@leflon.ch



Rapport à l'attention des communes du district de la Veveyse

*Résultats de l'enquête par questionnaire réalisée dans le
cadre de senior + auprès des personnes âgées de plus de 65
ans domiciliées dans le district de la Veveyse*

Commune Le Flon

Rapport remis le **9 juin 2022** et réalisé par :

Mélissa Schmid

Assistante sociale (Pro Senectute Fribourg)

Chargée de projet en politique de la vieillesse

Titulaire d'un Master en Travail social

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	3
Contexte de cette étude des besoins.....	3
1. Profil des citoyen-ne-s senior-e-s	4
Âge	4
Dernière profession.....	5
2. Constitution des ménages et liens sociaux	5
3. Aide apportée par les personnes ayant répondu au questionnaire	9
4. Participation à la vie associative	10
5. Logement	11
6. Aide reçue par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire	12
7. Information et communication	12
8. Situation financière	13
9. Transports publics	13
10. Conclusion et recommandations	15
Logement.....	15
Infrastructures et espace public.....	16
À ne pas oublier également.....	16
Résultats à l'échelle du district.....	17
Recommandations générales.....	18
Références bibliographiques	19
Annexe 1 :.....	20
Annexe 2 :.....	21

Introduction

Contexte de cette étude des besoins

Le canton de Fribourg, et plus globalement la Suisse ainsi que la majorité des pays industrialisés, connaîtra une augmentation importante de la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans (Etat de Fribourg, 2015). En effet, l'Office fédéral de la statistique estime que le pourcentage de ces dernières au sein de la population s'élèvera en 2035 à 24% contre 14% en 2010. Le district de la Veveyse n'échappera pas à cette évolution. Au contraire, celle-ci s'annonce encore plus fulgurante ! En effet, selon les projections de l'Etat de Fribourg (2022), ce district devrait compter 5100 personnes âgées de plus de 65 ans d'ici 2035, contre seulement 1927 personnes en 2010. Face à cela, la création de lits supplémentaires en EMS [établissements médico-sociaux] ne constitue pas une solution au vu des coûts que cela engendrerait. De plus, les seniors ont pour la très grande majorité d'entre eux, le souhait de pouvoir vieillir à la maison !

Sur le plan politique, le Conseil d'Etat fribourgeois a identifié dans un rapport publié en 2008 des lacunes ainsi que des problèmes au sein du dispositif de l'époque en faveur des senior-e-s. Fort de ce constat, il a demandé au Grand Conseil la mise en place d'un projet, désormais connu sous la dénomination Senior+. Afin de pouvoir doter le concept Senior+ d'un cadre légal, le Grand Conseil a adopté le 12 mai 2016 la Loi sur les seniors (LSen) ainsi que la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) (Etat de Fribourg, 2020).

Les objectifs de Senior+ sont les suivants :

- « intégration des seniors dans la société ;
- reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ;
- maintien de leur autonomie » (Etat de Fribourg, 2015, p.11).

Pour atteindre ces objectifs, Senior+ a également prévu cinq principaux domaines d'intervention dans lesquels il attend des pouvoirs publics qu'ils prennent concrètement des mesures à mettre en place. Les domaines d'interventions sont les suivants :

- « le travail ;
- le développement personnel ;
- la vie associative et communautaire ;
- les infrastructures, l'habitat et les services ;
- les soins et l'accompagnement » (Etat de Fribourg, 2015, p.12).

Ainsi, pour faire face à cet enjeu démographique, il est demandé aux communes fribourgeoises, conformément à l'article 4 de la LSen, qu'elles élaborent un concept communal qui détermine des mesures à entreprendre afin d'atteindre les objectifs de la politique Senior+, selon ses domaines de compétences (Etat de Fribourg, s.d).

C'est dans ce cadre-là qu'un groupe de travail, composé des conseiller-ère-s communales et communales des communes de la Veveyse ainsi que de la fondation Pro Senectute Fribourg a vu le jour. Dans le but de pouvoir identifier les besoins, attentes et propositions d'actions des plus de 65 ans, domicilié-e-s dans le district de la Veveyse, une enquête par questionnaire a été réalisée. Les questions de cette enquête ont été majoritairement reprises de celle réalisée par le RSSG (Réseau santé et social de la Gruyère) en 2019 à l'attention des senior-e-s domicilié-e-s dans le district de la Gruyère. Le présent rapport traite des résultats de cette étude des besoins.

1. Profil des citoyen-ne-s senior-e-s

Ce rapport a pour objectif de mettre en évidence les tendances principales ressortant de cette enquête par questionnaire afin qu'au terme de ce processus d'évaluation des besoins, des mesures puissent être entreprises pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées de plus de 65 ans et favoriser leur maintien à domicile.

Néanmoins, il n'est pas à oublier que l'expérience de la vieillesse est hétérogène, autrement dit, il existe autant de vieillesse que de personnes dites âgées. Comme le souligne Clément (2006, cité dans Bovigny et Schmid, 2022, p.16), les différents termes utilisés pour qualifier ces personnes telles que senior-e-s, personnes âgées, aîné-e-s, etc. courent donc toujours le risque de les enfermer dans des catégories tant sociales, administratives, politiques, que médicales, en les associant à des représentations qui varient en temps et en contexte et en les renvoyant à une figure homogénéisant de la vieillesse. La construction sociale, qui est à l'origine des représentations de ces personnes, contribue ainsi à invisibiliser la diversité des vieillesse (Pennec, 2005, citée dans Clément, 2006 ; Bovigny & Schmid, 2022 ,p.16). Malgré les représentations que produisent les différentes appellations pour désigner les « personnes âgées », et en l'absence d'un terme « idéal », dans ce rapport, différents termes sont utilisés sans distinction afin d'y apporter une certaine fluidité à sa lecture.

Le questionnaire faisant l'objet de ce rapport a été envoyé aux 2867 citoyen-ne-s âgé-e-s de plus de 65 et vivant à domicile que compte le district de la Veveyse. Pour la Commune de Le Flon, cela représente **165** personnes.

Au niveau du district, 1274 questionnaires ont été retournés, contre **75** pour la Commune de Le Flon. Cela représente un taux de retour de 44.44% pour le district, et de **45.45** % pour la Commune de Le Flon.

Âge

La répartition en termes d'âge des personnes ayant répondu au questionnaire se présentait comme suit :

	65-75 ans	76 à 85 ans	86-95 ans	96 ans+
District	57.34%	33.78%	8.30%	0.58%

Commune de Le Flon	62.12%	31.82%	6.06%	0%
--------------------	---------------	---------------	--------------	-----------

En ce qui concerne la proportion d'hommes et de femmes ayant rempli et retourné le questionnaire, elle se constituait de la manière suivante :

	Femmes	Hommes
District	51%	49%
Commune de Le Flon	52%	48%

Dernière profession

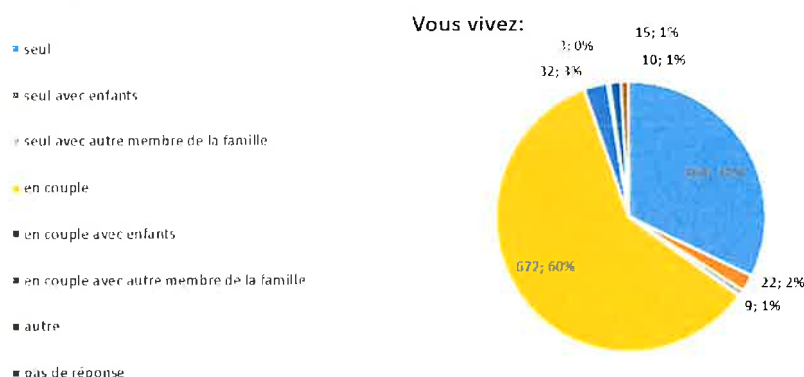
À l'échelle du district, la dernière profession des personnes ayant répondu au questionnaire la plus souvent citée est employé-e de commerce, suivie de celle de femme au foyer et d'agriculteur-trice.

Au niveau de la Commune de Le Flon, la dernière profession des personnes ayant répondu au questionnaire la plus souvent citée est ménagère, suivie d'agriculteur-trice, et enfin d'enseignant-e, employé-e de la Poste et infirmier-ère.

2. Constitution des ménages et liens sociaux

Constitution des ménages

Pour le district



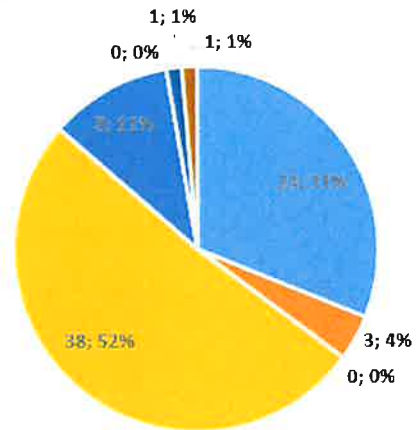
Au niveau du district, l'enquête par questionnaire relève que 60% des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent en couple et que 32% des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent seules. Cette constatation rejoint la tendance nationale. En effet, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2016, p.1), les personnes âgées vivant à domicile « habitent neuf fois sur dix seules (32%) ou en couple (56%) avec une proportion de personnes seules qui croît avec l'âge en raison de la mortalité. À titre de comparaison, près de la moitié

(47%) de la population des 25–64 ans vit en couple avec des enfants, 26% en couple sans enfant et 17% vit seule. »

Pour la Commune de Le Flon

- seul
- seul avec enfants
- seul avec autre membre de la famille
- en couple
- en couple avec enfants
- en couple avec autre membre de la famille
- autre
- pas de réponse

Vous vivez:



Les résultats issus de la Commune de Le Flon rejoignent cette tendance : **52%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent en couple, **31%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent seules.

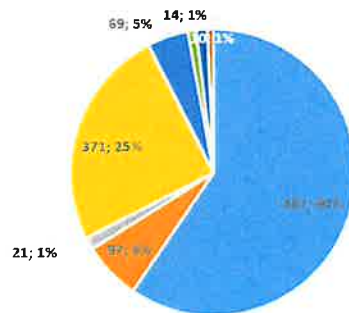
Liens avec la famille et le voisinage

Relation avec la famille

Pour le district

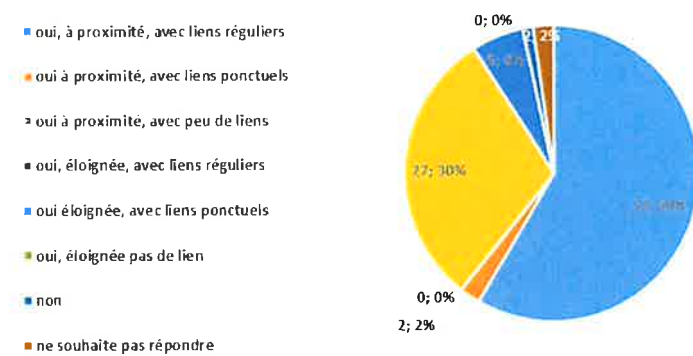
Avez-vous de la famille?

- oui, à proximité, avec liens réguliers
- oui à proximité, avec liens ponctuels
- oui à proximité, avec peu de liens
- oui, éloignée, avec liens réguliers
- oui éloignée, avec liens ponctuels
- oui, éloignée pas de lien
- non
- ne souhaite pas répondre



Pour la Commune Le Flon :

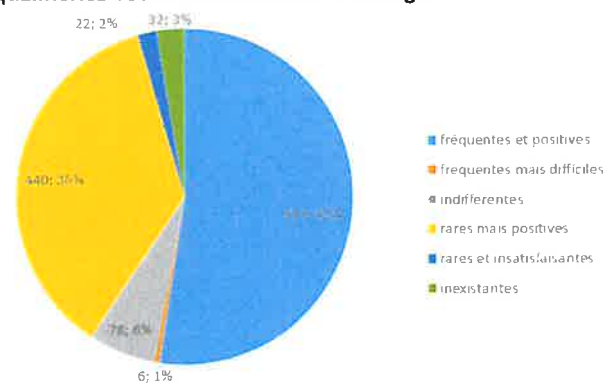
Avez-vous de la famille?



Relation avec le voisinage

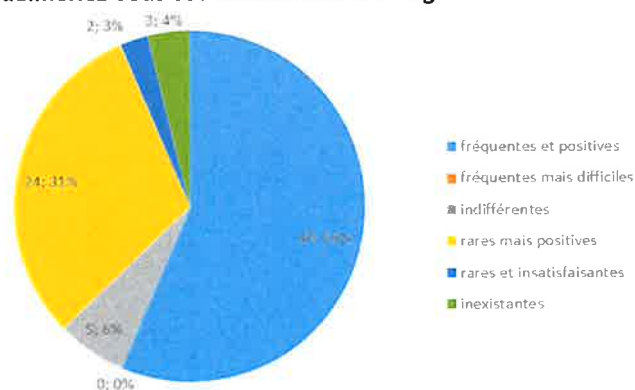
Pour le district

Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?



Pour la Commune Le Flon

Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?



Bien que 32% des personnes interrogées vivent seules au niveau du district (et 31% au niveau de la Commune), les personnes ayant répondu au questionnaire déclarent entretenir des

relations positives avec leur entourage (famille/voisins). En effet, au niveau du district, 60% des personnes ayant répondu au questionnaire ont de la famille à proximité et entretiennent des liens réguliers avec celle-ci (59% au niveau de la Commune) et seules 12% des personnes ayant répondu au questionnaire décrivent leurs relations avec le voisinage comme fréquentes, mais difficiles ou rares et insatisfaisantes ou encore inexistantes/indifférentes (13% pour la Commune de Le Flon).

Vivre seul-e ne s'accompagne pas forcément d'un sentiment de solitude et d'une souffrance (Pro Senectute suisse, 2022). En effet, ce n'est pas le nombre de relations entretenues qui est déterminant puisqu'il est possible de se sentir seul-e en étant entouré-e, mais bien la qualité de ces rapports ainsi que la confiance. Selon l'Office fédéral de la statistique (cité par Pro Senectute suisse, 2022) et contrairement aux idées reçues, la proportion de personnes déclarant se sentir parfois ou fréquemment seules est « plus faible dans la tranche d'âge des 65 ans et plus que dans les groupes d'âge plus jeunes ».

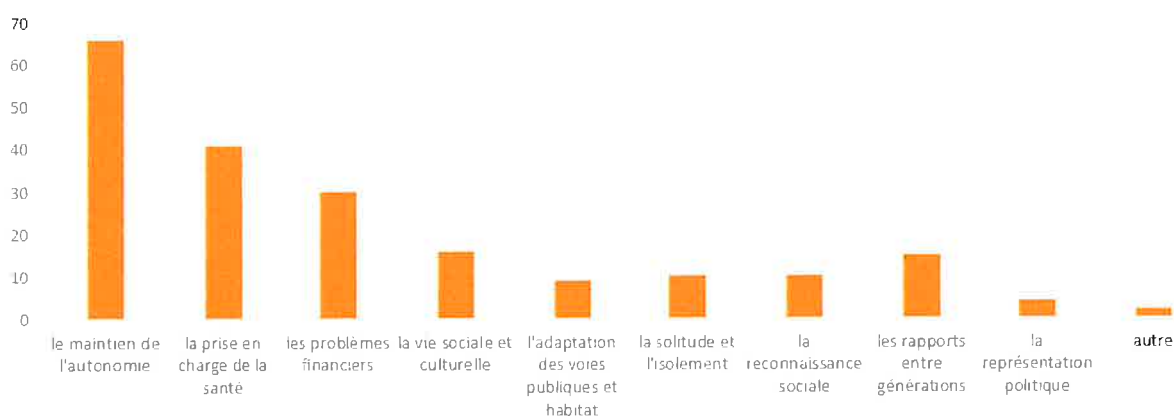
Toutefois, si les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent pas la catégorie d'âge la plus touchée par la solitude, on estime qu'actuellement 160 000 personnes âgées de plus de 62 ans sont touchées par ce phénomène (Pro Senectute suisse, 2022). Des changements majeurs, tels que le départ à la retraite, le veuvage ou encore des problèmes de santé représentent autant de facteurs pouvant favoriser l'apparition d'un sentiment de solitude. Toujours selon cette même source, les personnes touchées par la solitude souffrent d'isolement social. Elles n'ont pas de liens avec la société et ne participent pas à la vie sociale (Pro Senectute suisse, 2022). Enfin, les personnes âgées qui se sentent seules ont une espérance de vie plus courte et souffrent fréquemment d'hypertension ainsi que de dépression (Pro Senectute suisse, 2022).

Les citoyen-ne-s de Le Flon ayant répondu au questionnaire ont classé la solitude en 6^{ème} position (à égalité avec la reconnaissance sociale) sur 9 sur l'échelle des thèmes prioritaires.

Pour ces personnes, les trois thématiques les plus importantes sont :

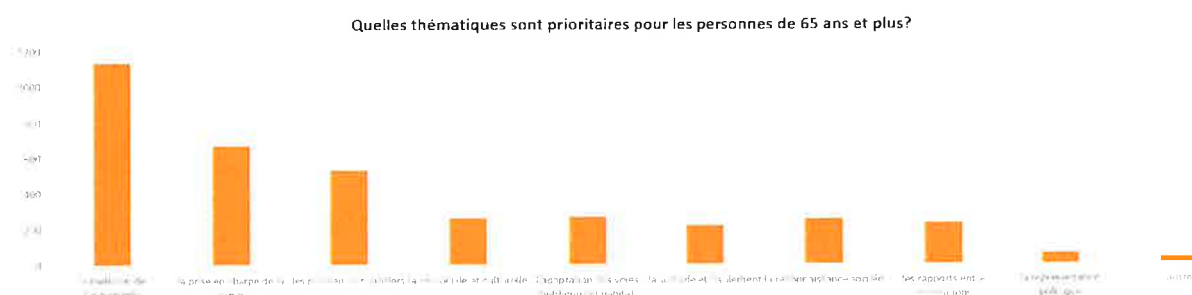
- 1) le maintien de l'autonomie
- 2) la prise en charge de la santé
- 3) les problèmes financiers

Quelles thématiques sont prioritaires pour les personnes de 65 ans et plus?



Au niveau du district, les trois thématiques ayant été classées comme étant les plus importantes par les personnes ayant répondu au questionnaire sont les mêmes que celles de la Commune, c'est-à-dire :

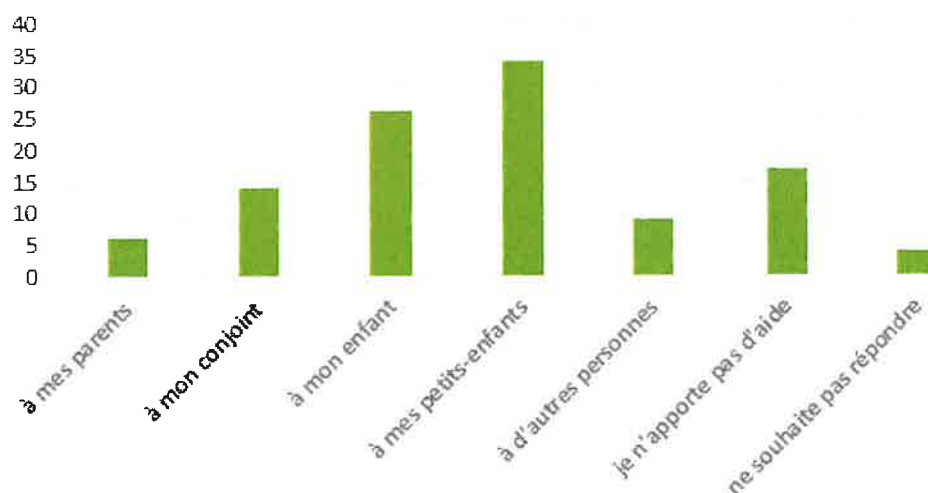
- 1) le maintien de l'autonomie
- 2) la prise en charge de la santé
- 3) les problèmes financiers



3. Aide apportée par les personnes ayant répondu au questionnaire

Tant les résultats au niveau du district que ceux au niveau de la Commune mettent en évidence que la très grande majorité des senior-e-s apportent de l'aide dans les actes de la vie quotidienne à une personne de leur entourage (76.33% pour le district et 84% pour la Commune).

Apportez-vous une aide dans les actes de la vie quotidienne à certains membres de votre entourage?



Ce constat rejoint les propos de l'Etat de Fribourg (2015, p. 4) qui, en évoquant le cadre législatif inhérent à Senior +, insistent sur la nécessité de « la mise en œuvre d'une politique

publique qui soit tout d'abord à l'écoute des besoins des personnes âgées, quels que soient leur état de santé et leur environnement social. Elle implique aussi de ne pas se limiter à associer à l'image de la personne âgée, celle d'une personne fragilisée, mais **de mettre en valeur les compétences et les ressources de nos aîné-e-s comme des atouts essentiels pour notre société** ».

4. Participation à la vie associative

Au niveau du district, 47% des personnes ayant répondu au questionnaire déclarent faire partie d'une association ou d'un club, majoritairement en tant que membre. Environ la moitié (54.53%) de ces associations ou clubs se situent au sein de la Commune.

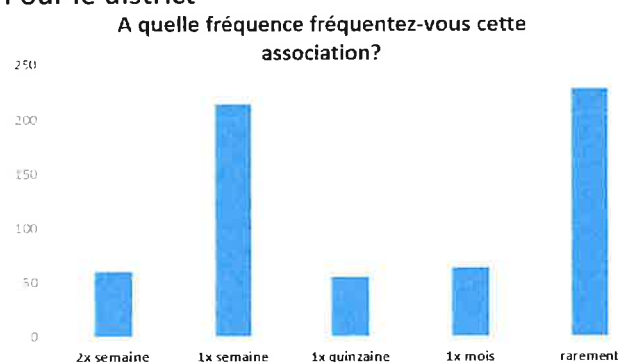
Les résultats de la Commune suivent la même tendance que les résultats du district (taux de personnes faisant partie d'un club ou d'une association : **51%** ; **52.17%** de ces personnes les fréquentent en tant que membre, **49%** de ces associations et clubs se situent dans la Commune).

Au niveau de la Commune, les associations les plus souvent citées sont :

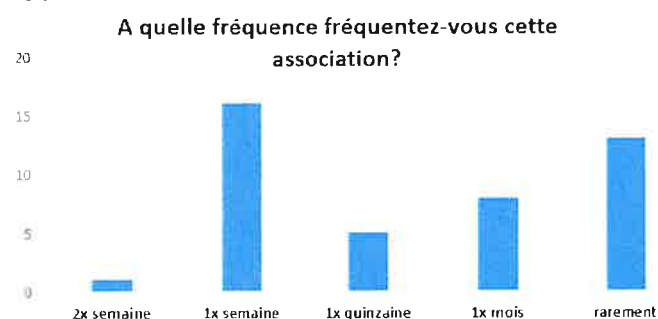
- 1) Chœur mixte
- 2) Gym
- 3) Groupe d'amitié

Quant à la fréquence de fréquentation des associations et clubs, elle se situe comme suit :

Pour le district



Pour la Commune de Le Flon



Enfin, au niveau du district, 1.84% des personnes ayant répondu au questionnaire exercent un mandat politique. Au niveau de la Commune de Le Flon, ce taux s'élève à **4.23%**. La participation politique des senior-e-s dans la vie de la cité est donc à considérer comme plutôt faible dans le district, mais les communes disposent de données complémentaires sur cette question.

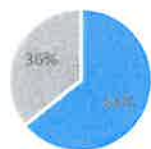
5. Logement

En Suisse, de nombreuses personnes économisent longtemps dans le but d'acheter un bien immobilier. Selon Pro Senectute suisse (2019), la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans en Suisse vivent dans un logement dont elles sont propriétaires. Malheureusement, toujours selon cette même source, tôt ou tard, celui-ci se révèle être trop grand et ne convient pas toujours à des personnes âgées : chaque année, 80000 personnes de plus de 65 ans chutent. Il n'est pas rare que ces graves accidents, parfois même mortels, surviennent au domicile et engendrent une hospitalisation suivie d'une entrée en EMS. Or, une grande partie de ces situations peuvent être évitées grâce à certains aménagements tels que le revêtement de sols antidérapants, la pose d'un monte-escalier et d'une main courante, l'installation d'éclairage aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (Pro Senectute suisse, 2019).

Cette tendance au niveau suisse se retrouve au niveau du district de la Veveyse. En effet, la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire sont propriétaires de leur logement. Ce constat est le même pour la Commune de **Le Flon**.

Pour le district

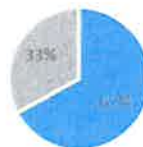
Locataire ou propriétaire?



■ propriétaire ■ locataire

Pour la Commune de Le Flon

Locataire ou propriétaire?



■ propriétaire ■ locataire

Au niveau du district, 45% des personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié des éléments pouvant poser des problèmes dans leur logement avec l'avancée en âge. La présence d'escalier et l'absence d'ascenseur constituent les facteurs problématiques les plus souvent relevés. Dans les réponses aux questions libres, l'entretien extérieur et le déneigement des espaces extérieurs sont des éléments pouvant poser un problème avec l'avancée en âge qui ont été fréquemment relevés. Enfin, le souhait de pouvoir bénéficier d'appartements protégés dans le district de la Veveyse constitue la deuxième attente/proposition d'action la plus souvent mentionnée dans les réponses aux questions libres. La grande majorité des personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent rester vivre dans leur Commune dans les années à venir.

En ce qui concerne la Commune de Le Flon, **40%** des personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié des éléments pouvant poser problème dans leur logement avec

l'avancée en âge. La présence d'escalier et l'absence d'ascenseur (**74.36%**) constituent également les facteurs problématiques les plus souvent relevés. **82.05%** des citoyen-ne-s de Le Flon ayant répondu au questionnaire souhaitent rester vivre dans la Commune dans les années à venir. Pour les personnes qui ne savent pas encore (**15.38%**) ou qui veulent quitter la Commune (**2.56%**), les raisons indiquées sont un taux d'imposition élevé ainsi qu'un manque de service et de transport public.

6. Aide reçue par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire

À l'échelle du district, 29.37% de personnes ayant répondu à ce questionnaire reçoivent une aide bénévole. Pour la Commune de Le Flon, ce taux s'élève à **24%**. Pour ces personnes, il s'agit majoritairement d'une aide fournie par un-e membre de la famille. Pour les autres personnes, elles déclarent ne pas y recourir par absence de besoin.

Les trois domaines nécessitant le plus d'aide par un-e professionnel-le, la famille ou encore un-e bénévole sont :

Pour le district :

- 1) Aide administrative
- 2) Aide à domicile et soins infirmiers
- 3) Aide au transport

Pour la Commune de Le Flon

- 1) Aide à domicile
- 2) Aide au transport
- 3) Aide administrative, soins infirmiers, Repas à domicile et visites de convivialité

7. Information et communication

Au niveau du district, le moyen de communication le plus utilisé pour s'informer sur la Commune et ses services est le journal communal, suivi de la presse locale et du bouche-à-oreille. En ce qui concerne la Commune de Le Flon, le journal communal arrive également en tête puisque **39.73%** des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont mentionné l'utiliser pour s'informer sur la Commune et ses services, suivi du site internet (**17.88%**) et du bouche-à-oreille (**15.89%**).

Comme l'a démontré une étude réalisée par Pro Senectute Suisse (2020), « les offres numériques ont le vent en poupe auprès des 65 ans et plus. » En effet, cette étude démontre que 74% des senior-e-s sont connecté-e-s. Ainsi, les jeunes senior-e-s n'ont rien à envier aux plus jeunes générations. En revanche, cette constatation n'est pas valable avec le grand âge. En effet, les personnes de plus de 80 ans sont concernées par la fracture numérique. Au vu de l'utilisation des nouvelles technologies par les jeunes retraité-e-s ainsi que l'enjeu relatif à la fracture numérique, il semble très important que les communes de manière générale revoient la structure de leur site internet respectif afin que les informations puissent d'une part être à jour et accessible à tout un chacun-e. De plus, un soutien aux nouvelles technologies pour les personnes qui le souhaitent semble également être un élément important à développer.

En cas de question sur un service, l'administration communale reste le premier interlocuteur des personnes ayant répondu au questionnaire, que ce soit pour le district (30.36%) ou pour la Commune de Le Flon (**32.99%**).

Pour la Commune de Le Flon, les proches (**26.80%**) ainsi que la consultation du site internet de la Commune (**26.80%**) constituent les autres principaux moyens vers lesquels se tournent les personnes ayant répondu à ce questionnaire en cas de questions sur un service.

8. Situation financière

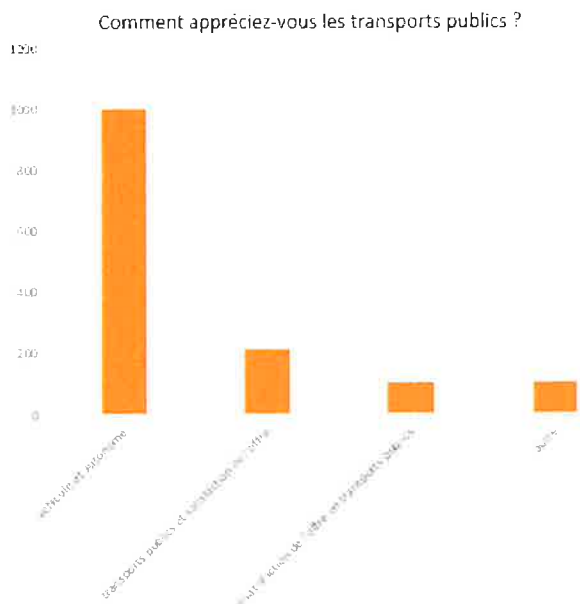
À l'échelle du district, 79.47% des personnes ayant répondu au questionnaire estiment ne pas faire partie des personnes exposées à la pauvreté. Cependant, dans les remarques, de nombreuses personnes ont précisé qu'elles exercent encore une activité salariée afin de compléter leurs revenus. 12,73% des personnes ayant répondu à ce questionnaire déclarent être parfois exposées à la pauvreté et 2.23% ont indiqué être très exposées à la pauvreté.

En ce qui concerne la Commune de Le Flon, **86.76%** des personnes ont répondu qu'elles n'estiment pas faire partie des personnes exposées à la pauvreté. **8.82%** des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont indiqué être parfois exposées à la pauvreté. Personne n'a exprimé être très exposé-e à la pauvreté. **4.41%** des personnes ayant répondu à cette question y ont répondu par « autre ».

9. Transports publics

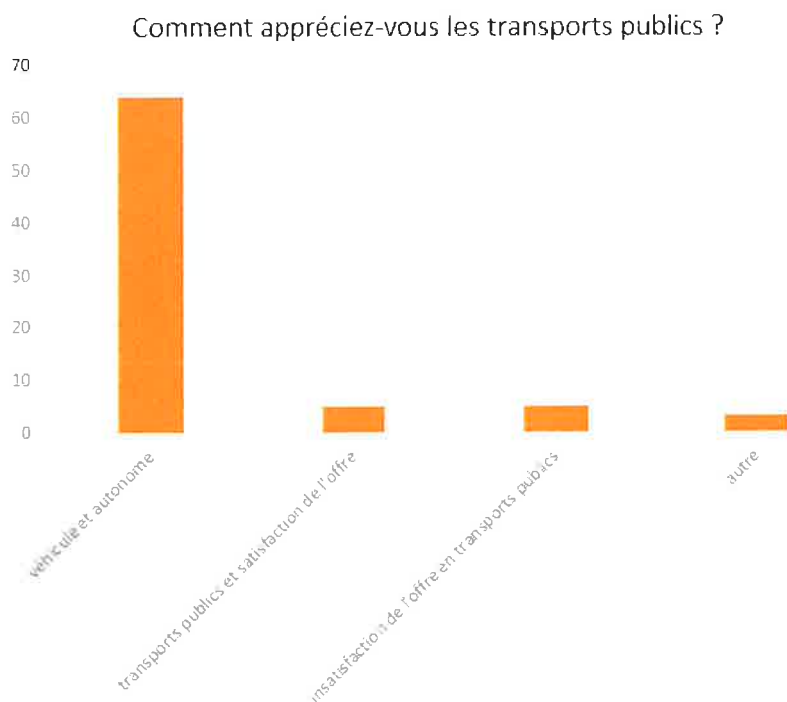
À l'échelle du district, la grande partie des personnes ayant répondu au questionnaire se déplacent en véhicule et se disent autonomes (70.54%). 21.28% des personnes ayant répondu à ce questionnaire se disent satisfaites de l'offre en transports publics, contre 7.54% de personnes qui déclarent la trouver insatisfaisante.

Pour le district :



Au niveau de la Commune de Le Flon, ce taux s'élève à **83.12**. Le taux de personnes ayant répondu à ce questionnaire qui se disent satisfaites (**6.49%**) de l'offre en transports publics est le même que le taux de personnes qui se disent insatisfaites (**6.49%**) de cette offre.

Pour la Commune de Le Flon :



10. Conclusion et recommandations

Bien que ce questionnaire ait été transmis à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, domiciliées dans le district et vivant encore à domicile et qu'une aide ait été proposée pour remplir ce questionnaire aux personnes qui le souhaitent, il n'est pas à oublier qu'il reste difficile d'atteindre les personnes les plus isolées. Il s'agit d'une des limites d'une telle enquête. Cela dit, cette enquête a permis de faire remonter des besoins ainsi que certaines pistes d'intervention, mais aussi de conscientiser tout le travail réalisé par les personnes âgées de plus de 65 ans, notamment dans le cadre du travail de proche aidant, de garde d'enfant ou encore d'aide apportée au voisinage. En effet, les personnes ayant répondu au questionnaire sont bien plus nombreuses à offrir de l'aide qu'à en recevoir.

Cette partie conclusion et recommandations se structure de la manière suivante :

Tout d'abord, sont évoqués les éléments ressortis de manière prépondérante de cette enquête par questionnaire dans la Commune de Le Flon. Puis, sous la catégorie « à ne pas oublier également », sont présentés des éléments aussi ressortis de cette enquête par questionnaire, mais de manière moins prédominante. S'ensuit une présentation des besoins et attentes les plus souvent évoqués dans le cadre de l'analyse de l'enquête par questionnaire à l'échelle du district. Enfin, des recommandations générales quant à l'élaboration d'une politique communale en faveur des senior-e-s sont émises.

Logement

En ce qui concerne le logement, pour rappel, près de la moitié des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont identifié des éléments dans leur logement pouvant poser problème avec l'avancée en âge. Sachant que **la majorité** des personnes ayant répondu à ce questionnaire sont propriétaires de leur propre logement et qu'il est plus difficile de changer de logement lorsque la personne en est propriétaire, il s'agit d'un enjeu de taille.

L'installation de certains moyens auxiliaires peut, parfois, suffire pour permettre de vieillir chez soi. Cependant, ce n'est pas toujours le cas et déménager du logement dont nous sommes propriétaires ne se fait pas du jour au lendemain. Ainsi, dans tous les cas, un travail de sensibilisation des citoyen-ne-s sur les conséquences que peut avoir un logement inadapté semble essentiel. À cette fin, un questionnaire (annexe 2) est paru dans le « clubMag » en 2020 dans le but que les personnes puissent évaluer dans quelle mesure leur logement est idéal ou non pour vieillir à domicile. Aussi, faudrait-il **diffuser une liste d'artisans de la région qui seraient susceptibles d'effectuer certains travaux d'adaptation du logement, de promouvoir l'intervention d'ergothérapeutes à domicile ou encore d'informer les citoyen-ne-s des possibilités d'aides financières pour l'achat/location de certains moyens auxiliaires ou de petits travaux d'adaptation du logement** (aides financières individuelles de Pro Senectute Fribourg ou encore de fondations privées¹) ?

¹ L'octroi de ces aides financières dépend de la situation personnelle et financière de la personne ainsi que de l'objet de la demande d'aide financière

Mobilité

Les résultats de cette enquête par questionnaire ont pu mettre en évidence que pour la Commune de La Flon, **l'absence d'une offre de transport suffisante constitue une thématique importante à prendre à considération dans le développement d'une politique communale en faveur des senior-e-s**. En effet, si la majorité des personnes se déplacent avec leur propre véhicule, le souhait de créer un service de transport sur demande a été émis à plusieurs reprises. Il s'agit de la demande ayant été le plus souvent exprimée dans les réponses aux questions libres. Est-ce que l'organisation d'un service de transport bénévole pourrait être une piste envisageable pour tenter de combler cette problématique ? Plusieurs personnes ont indiqué dans les réponses aux questions libres être prêtes à donner de leur temps pour réaliser des transports. Cet aspect pourrait être intéressant à approfondir lors du World café.

Infrastructures et espace public

Une thématique n'ayant pas été abordée sous forme de question dans le cadre de cette étude des besoins est l'infrastructure des bâtiments publics ainsi que de l'espace public au sein de la Commune. Néanmoins, dans les réponses aux questions libres, de nombreuses demandes ont été faites à ce sujet. Par exemple, il a été suggéré que des bancs soient installés aux arrêts de bus, que les trottoirs et voies de circulations pour piétons soient adaptés aux enfants et senior-e-s, que des trottoirs soient ajoutés à certains endroits (notamment entre les trois villages). Une manière de déterminer de manière plus précise les besoins en termes d'infrastructures des bâtiments publics et de l'espace public est d'aborder cette thématique dans le cadre du world café et/ou **d'organiser de « promenades diagnostiques »** au sein de la Commune. Ces promenades se font avec un groupe de personnes rencontrant des problèmes de mobilité. Ces personnes se déplacent en compagnie d'un-e agent-e de quartier et prennent ensemble des itinéraires menant à des commerces, arrêts de bus ou parcs afin de déterminer les aménagements qui pourraient être apportés dans le but de faciliter les déplacements sur le territoire communal. Par exemple, l'installation de bancs à certains endroits clés de la Commune constitue un élément facile à mettre en place et peu onéreux, qui a l'avantage de pouvoir faciliter les déplacements au sein de la Commune et de promouvoir les échanges entre les citoyen-ne-s. Enfin, si la modification des infrastructures et de l'espace public paraît difficilement réalisable à court terme, une piste pourrait être de **vérifier, à chaque projet de nouvelle construction au sein de la Commune, si celle-ci est accessible pour des personnes qui rencontreraient des problèmes de mobilité.**

À ne pas oublier également...

Si la solitude n'est pas ressortie comme faisant partie des trois thématiques les plus significatives, la mise en place de mesures pouvant soutenir les personnes vivant des changements majeurs dans leur vie (départ à la retraite, le veuvage ou encore des problèmes de santé) est recommandée.

Concrètement, cela peut passer par **une meilleure communication sur les services existants à l'attention des senior-e-s**. En effet, si de nombreuses associations et prestations existent

déjà pour soutenir ces transitions de vie, celles-ci sont souvent méconnues des citoyen-ne-s. Étant donné que le journal communal est le moyen le plus utilisé par les citoyen-ne-s âgé-e-s de plus de 65 ans ayant répondu au questionnaire et étant domicilié-e-s dans la Commune de Le Flon, une parution régulière des prestations existantes pour les personnes retraitées pourrait être une piste d'action envisageable. Dans cette même perspective, un site internet mis à jour et structuré de manière à ce que les informations puissent être facilement trouvées constitue également un élément essentiel, tout comme la création et publication d'une brochure recensant de manière facilement lisible l'ensemble des prestations existantes en faveur des personnes âgées de plus de 65 ans au sein de la Commune et plus globalement du district. Par exemple, la ville de Genève a dédié un onglet spécifique, sur son site internet, pour toutes les questions qui pourraient concerner les personnes retraitées ([Guide des seniors: Vivre à Genève en tant que senior et/ou retraité-e | Ville de Genève - Site officiel \(geneve.ch\)](#)). Cet onglet est organisé par thématique (cf. annexe 1) : profiter de son temps libre, se déplacer à Genève, prendre sa retraite, trouver de l'aide, penser à sa mort, etc. Enfin, l'administration communale reste une référence pour les questions des citoyen-ne-s retraité-e-s lorsqu'elles souhaitent obtenir des renseignements. Une mesure pourrait être l'organisation d'une séance d'information à l'attention du personnel de l'administration communale sur les prestations existantes en faveur des personnes retraitées.

La prise en charge de la santé et les problèmes financiers ont été classés par les personnes ayant répondu au questionnaire comme faisant partie des thématiques prioritaires. Néanmoins, peu d'attentes ou suggestions ont été faites à ce sujet par les personnes ayant répondu à ce questionnaire. Dans cette même perspective, bien que les **aides à domicile** constituent un des piliers du maintien à domicile, peu de recommandations ont été émises à ce sujet par les personnes ayant répondu à ce questionnaire, si ce n'est le besoin d'avoir une aide pour le ramassage des déchets pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule. Ces différents aspects pourraient être approfondis lors du world café.

Enfin, contrairement aux autres communes du district, la demande d'organisation d'activités et la création d'un lieu de rencontre pour les personnes âgées sont des éléments étant peu ressortis de cette enquête par questionnaire pour la Commune de Le Flon. Ainsi, il semblerait intéressant de vérifier dans la suite du processus d'évaluation des besoins s'il s'agit ou non d'un élément à développer davantage au sein de la Commune.

Résultats à l'échelle du district

En ce qui concerne l'analyse du questionnaire à l'échelle du district, les attentes et besoins les plus souvent mentionnés par les personnes ayant répondu au questionnaire sont les suivants :

- besoin en termes d'adaptation du logement
- souhait d'avoir des appartements adaptés pour les senior-e-s et intergénérationnels en Veveyse

- besoin d'aide pour le ramassage des déchets pour les senior-e-s ne disposant pas de véhicule
- besoin d'une centralisation des informations à l'attention des senior-e-s
- souhait de développer davantage d'activités et de rencontres à l'attention, notamment des senior-e-s.
Sachant, qu'une personne âgée plus fragile entretient dans son quotidien surtout des relations sociales à proximité : on mentionne souvent la distance de 500 mètres autour de son domicile pour les personnes de 80 ans et plus (Franco, 2010, cité dans Huguenin et al.2016). Il apparaît qu'un travail de renforcement de liens de proximité (des liens de « quartier ») devra indéniablement être entrepris en Veveysse.
- souhait de bénéficier d'un tarif réduit pour les personnes en âge AVS qui utilisent les transports publics²

Pour ce faire, la création d'une commission au niveau du district pour le développement d'une politique communale en faveur des senior-e-s semble être un élément nécessaire.

Recommandations générales

Il est à préciser que les besoins des personnes retraitées, comme d'ailleurs ceux de tout-e citoyen-ne-s sont hétérogènes et en constante évolution. Ainsi, une évaluation régulière de leurs besoins et attentes est essentielle.

Enfin, pour développer une politique communale qui corresponde aux besoins du territoire local, il est primordial de pouvoir faire remonter, de manière participative, les besoins et attentes des senior-e-s qui sont spécifiques à la Commune de Le Flon. Pour ce faire, en plus de la création d'une commission senior-e-s à l'échelle du district, la création d'une commission senior-e-s communale ou intercommunale semble être une alternative intéressante. Néanmoins, l'enjeu de la création d'une telle commission se situe dans sa pérennisation. C'est pourquoi il est important de constituer un règlement qui détermine les critères de recrutement des membres³, la durée de leur mandat, la fréquence des rencontres, etc.

² La fédération fribourgeoise des retraités et Pro Senectute Fribourg se sont unis dans une prise de position commune demandant des prix abordables pour les senior-e-s pour l'utilisation des transports publics sur tout le réseau fribourgeois. Pour plus d'informations : https://fr.prosenectute.ch/dam/jcr:be1621c3-4b0b-4473-86f7-18552fb6050d/FGratuite%20transp.%20publics%20pour%20seniors_comm%20FFR%20-%20Pro%20Senectute_18.02.2022.pdf

³ Une attention particulière doit être apportée aux critères sur la base desquels les futur-e-s membres de ces commissions senior-e-s seront recruté-e-s. En effet, comme le souligne Bickel (2014), des inégalités existent au niveau de la participation sociale des personnes retraitées. Ainsi, le risque est grand que ce soient les personnes qui ont le plus l'habitude de participer à la vie locale qui fassent partie de ces commissions. Alors que les personnes ayant le plus l'habitude de participer ne sont généralement pas celles qui ont le plus de besoins.

Références bibliographiques

Bickel, J.-F. (2014). La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. Dans C. Hummel, I. Mallon & V. Caradec (dir.), *Vieillesse et vieillissements* (p.207-226). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.

Bovigny, L. & Schmid, M. (2022). Concepts communaux fribourgeois : politique de la vieillesse pour ou avec les senior-e-s ? Mémoire de master en travail social, 101p. Sous la direction de Jean-François Bickel. Haute École spécialisée de Suisse occidentale, Lausanne, Suisse

Clément, S. (2006). *L'individu vieillissant. Les représentations sociales du vieillissement dans les politiques publiques*. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/ar_0180-930x_2006_num_100_1_2649

Etat de Fribourg. (2015). *Concept Senior+*. Récupéré de https://www.fr.ch/sites/default/files/2018-09/fr_Concept_Senior%2B.pdf

Etat de Fribourg. (2020, mis à jour le 9 juin). *Politique cantonale en faveur des seniors*. Récupéré de <https://www.fr.ch/dsas/sps/sommaire/politique-relative-aux-seniors>

Etat de Fribourg. (2022). Population Projections démographiques pour le canton et les districts. Récupéré de [principaux-resultats--wichtigste-resultate.pdf \(fr.ch\)](#)

HETS-FR- (2020). *Etude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine*. Etude non publiée.

Huguenin-Richard, F et al. (2016). *La marche à pied chez les personnes âgées : enjeux de mobilité et de sécurité*. Récupéré de [LA MARCHÉ A PIED CHEZ LES PERSONNES AGEES: ENJEUX DE MOBILITE ET DE SECURITE \(archives-ouvertes.fr\)](#)

OFS (2016). Les conditions d'habitat des seniors en Suisse, en 2016. Récupéré de <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/6906548/master>

Pro Senectute suisse. (2019). Revue spécialisée : PS Info. Récupéré de https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjh_fnbrfX3AhWKN-wKHQlpBy4QFnoECAkQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.prosenectute.ch%2Fdam%2Fjcr%3Ae01c0c02-c835-47bc-b6b1-d9011fe06289%2FPsinfo%252002%25202019%2520FR.pdf&usq=AOvVaw0K-bGGNiZGPOD-Gg_S1399

Pro Senectute suisse. (2020). Digital seniors. Récupéré de [Étude Digital Seniors \(prosenectute.ch\)](#)

Pro Senectute suisse. (2022). La solitude chez les personnes âgées. Récupéré de [Solitude chez les personnes âgées \(prosenectute.ch\)](#)

Annexe 1 :

THÉMAES ACTUALITÉS AUTORITÉS & ADMINISTRATION SYMBOQUES OÙ IZIE? & OÙ IZIE??

Guide des seniors: Vivre à Genève en tant que senior et/ou retraité-e



SENIORS

- [Profiter de son temps libre](#)
- [Se rendre utile](#)
- [SANTÉ des seniors](#)
- [Sécurité des seniors](#)
- [Se déplacer à Genève](#)
- [Prendre sa retraite](#)
- [Trouver de l'aide](#)
- [Penser à sa mort](#)
- [Mettre à disposition des personnes âgées](#)

Me suivre sur :

[f](#) [t](#) [in](#) [e](#)

Bienvenue sur le **Guide des seniors**, qui regroupe toutes les informations pratiques pour vivre à Genève en tant que senior. Retrouvez un agenda spécifique pour les ainé-e-s, des informations et conseils en matière de loisirs, de santé, de sécurité et bien d'autres thématiques liées à la vie à Genève des seniors et retraité-e-s.

En ce moment



Les activités du semestre de Cité

Annexe 2 :

BOSSER | 7

Mon « chez moi » est-il vraiment idéal pour y rester le plus longtemps possible ?



La majeure partie des seniors souhaiterait pouvoir finir sa vie à domicile plutôt qu'en EMS, ou éviter un déménagement tardif dans un environnement qu'ils ne connaissent pas. Mais pour cela, il faut disposer du bon logement, au bon endroit ! Voici un petit questionnaire qui vous permettra de vous aider à évaluer si votre logement actuel dispose de suffisamment de qualités pour qu'il mérite d'être le « dernier ».

	OUI	NON	?
Est-ce que je me sens bien aujourd'hui chez moi et souhaite continuer à y vivre le plus longtemps possible ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que je peux aller faire à pied la majeure partie de mes courses (alimentation) à proximité de chez moi, avec un trajet ne présentant pas de difficulté majeure (escaliers, forte pente), y compris en hiver ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de problèmes physiques importants (ex : chaise roulante), pourrais-je continuer à vivre dans mon logement sans y effectuer des travaux (ou très peu) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que depuis mon logement, je peux facilement sortir dans la rue, sans emprunter aucun escalier (ascenseur, rampe) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il au moins une personne plus jeune dans mon voisinage immédiat que je connaisse vraiment bien, et sur laquelle je puisse compter pour me donner un coup de main de temps en temps « en cas de besoin » ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon logement pourrait-il toujours convenir si je dois y vivre seul, avec des capacités physiques réduites (trop grand, pénible à entretenir, obstacles architecturaux) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon logement est-il proche d'autres habitations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon logement est-il situé dans un lieu (village / quartier) favorable aux rencontres et à une vie sociale de qualité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il un arrêt de transports publics (bus, train) à proximité où je peux facilement me rendre à pied, avec un trajet ne présentant pas de difficulté majeure (escaliers, forte pente), y compris en hiver ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aurais-je les moyens financiers pour pouvoir continuer à habiter dans ce logement jusqu'à mon décès, sans renoncer à d'autres choses qui sont importantes pour moi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que l'emplacement actuel de mon logement est pratique pour mes proches auxquels je tiens (enfants, petits-enfants, amis) et favorise des petites visites fréquentes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il à proximité (village, quartier) des possibilités d'accueil ou d'animation la journée pour les personnes âgées (Centres d'accueil temporaires, EMS, lieux de rencontres) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL			

Réponses possibles:
OUI / NON / Je ne sais pas (?)

Si vous avez 12 OUI, vous avez probablement le logement idéal pour y couler de vieux jours heureux et y rester encore longtemps. Restez-y ou réfléchissez bien avant d'en changer !

Si vous avez entre 9 et 11 OUI, votre logement présente probablement suffisamment de qualités pour envisager de bien vieillir chez vous. N'hésitez pas toutefois à prendre conseil auprès de vos proches ou de votre propriétaire si des aménagements architecturaux vous semblent nécessaires, et ne négligez pas l'importance des relations sociales pour bien vieillir.

Si vous avez entre 5 et 8 OUI, le moment est venu de vous interroger sur votre habitat actuel et d'examiner avec soin s'il s'avère vraiment adapté pour y rester, notamment en cas de problème de santé. Peut-être vaudrait-il mieux anticiper et chercher tranquillement un nouveau logement plus idéal, à un meilleur endroit, plutôt que de devoir déménager dans l'urgence en cas de problème.

Si vous avez moins de 4 OUI, il convient d'envisager sérieusement de trouver un habitat mieux adapté à l'avancée en âge, en établissant les critères qui sont importants pour vous.

Si vous n'avez aucun OUI, commencez à chercher un nouveau logement !